

# Canard : haro sur les produits d'importation

**AGENAIS** Hier, des producteurs ont procédé à une opération marquage dans des grandes surfaces

Quand une branche de l'agriculture manifeste son désarroi et sa colère, les militants lot-et-garonnais de la Co-ordination rurale (CR) ne sont jamais très loin pour apporter leur concours et soutien. C'était le cas, hier en milieu de journée, lors d'une opération conduite par l'association des Canards en colère. Ces éleveurs, venus du Sud-Ouest, avaient décidé d'une action dans les rayons de quelques grandes surfaces de l'Agglomération agenaise : Géant Casino et Lidl à Boé, Leclerc à Castelculier et Intermarché à Agen sud. À coups d'étiquettes orange, les mécontents ont signalé les produits d'origine étrangère ou non identifiés. Bref, tout ce qui ne portait pas la mention tricolore a reçu l'opprobre de la main paysanne.

« C'est une opération initiée dans tous les départements à laquelle nous avons choisi de participer à la suite d'une sollicitation de nos amis éleveurs », expliquait-on hier au sein du syndicat professionnel lot-et-garonnais. C'est avec un groupe d'une petite dizaine que les traqueurs de canards ont opéré, histoire de ne pas se fermer la porte des hypermarchés.

## « Concurrence déloyale »

Là encore, le sentiment général est que la grande distribution abandonne une filière affaiblie par les derniers épisodes de grippe aviaire. Une importante proportion de produits (foie gras, confit, plats cuisinés...) a ainsi été marquée au fer orange. « Pour se justifier, les hypervis se réfèrent



Les produits importés sont dans le collimateur. ARCHIVES « SO »

derrière le manque de production française. Et, ils en profitent pour se fournir en Bulgarie ou en Hongrie avec des produits qui ne sont peut-être pas soumis aux mêmes règles sanitaires qu'en France. Ce qui fait grandir le sentiment d'une concurrence déloyale », a souligné Sylvie Girard. Pour la responsable régionale de la CR, il faut admettre la possibilité de ne pas pouvoir toaster des excès de foie gras français pour ces fêtes de fin d'année. Ce qui ne saurait constituer une raison suffisante pour se fournir hors des frontières de l'Hexagone.

L'opération de marquage des associatifs devrait se poursuivre dans d'autres départements ces prochains jours.

Ch. M.